

PRIORITÉ 1 : LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Alors que notre planète fait face à une sixième extinction massive des espèces végétales et animales, il est plus que jamais nécessaire d'enrayer la perte de biodiversité, celle-ci étant indispensable à l'existence humaine.

Les territoires de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône ne sont pas épargnés par cette menace !



Protéger les réservoirs de biodiversité	Réaliser un ou des ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) pour améliorer les connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>
	Grâce à une gestion différenciée et écologique, améliorer la gestion des espaces verts et naturels de la commune, mais aussi des espaces plus contraints (stades et cimetières etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>
	Protéger les espaces remarquables dans le PLU (zone naturelle)	<input checked="" type="checkbox"/>
Préserver la trame verte et bleue ² et rechercher la constitution de la trame turquoise ³	Restaurer des murets, des abris pour la faune dans les bâtiments, etc.....	<input type="checkbox"/>
	Conserver des réseaux de haies existantes, planter de nouvelles haies et assurer leur pérennité dans le PLU.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Identifier, restaurer et préserver les zones humides (notamment dans les PLU, zonage et règlement).....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Préserver la trame verte et bleue dans le PLU (zonage indicé Nco et Aco et règlement adapté)	<input checked="" type="checkbox"/>
	Localiser, restaurer ou créer des réseaux de mares.....	<input type="checkbox"/>
	Développer un maillage de cheminements «verts» reliant les différents parcs, espaces verts et espaces sportifs entre eux, support de modes doux (piétons, vélos...).....	<input checked="" type="checkbox"/>

2 La trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements. La trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

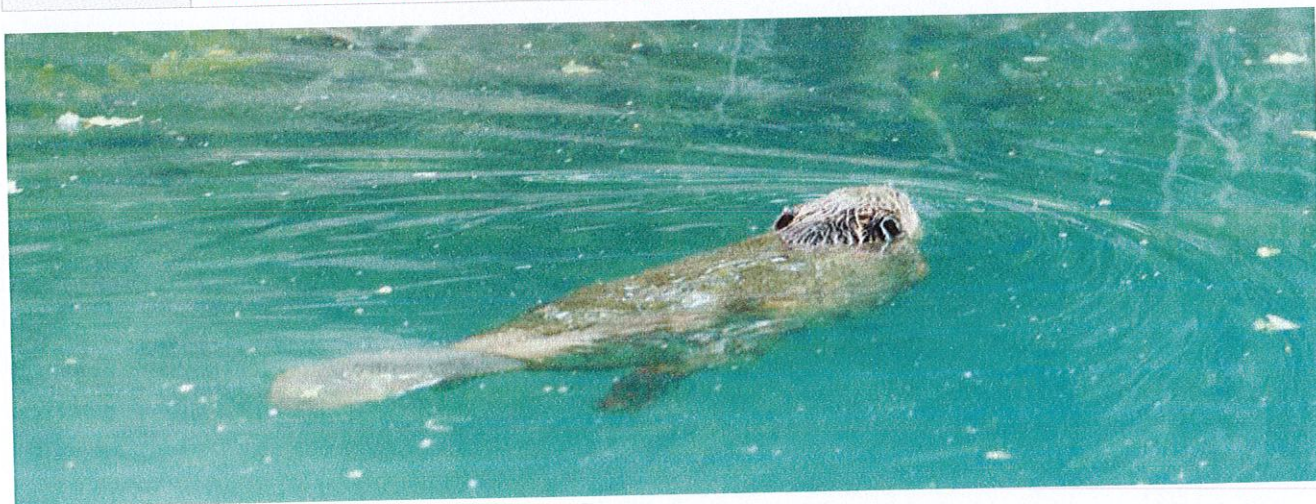
3 La trame turquoise correspond aux espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent très fortement. Elle constitue un corridor écologique propice à la circulation des espèces.

MANIFESTE DE FNE-RHÔNE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Protéger la trame noire⁴	Limiter au maximum la pollution lumineuse liée à l'éclairage public (horaires, type de lampadaire, type d'ampoules, et intégration dans le règlement du PLU et règlement de publicité).	<input checked="" type="checkbox"/>
	Interdire la publicité lumineuse sur l'espace public.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer un schéma de trame noire avec la mise en place d'un plan d'éclairage public favorable aux déplacements de la faune nocturne.	<input type="checkbox"/>
	Obtenir le label « Villes et villages étoilés » en éteignant l'éclairage public la nuit	<input type="checkbox"/>

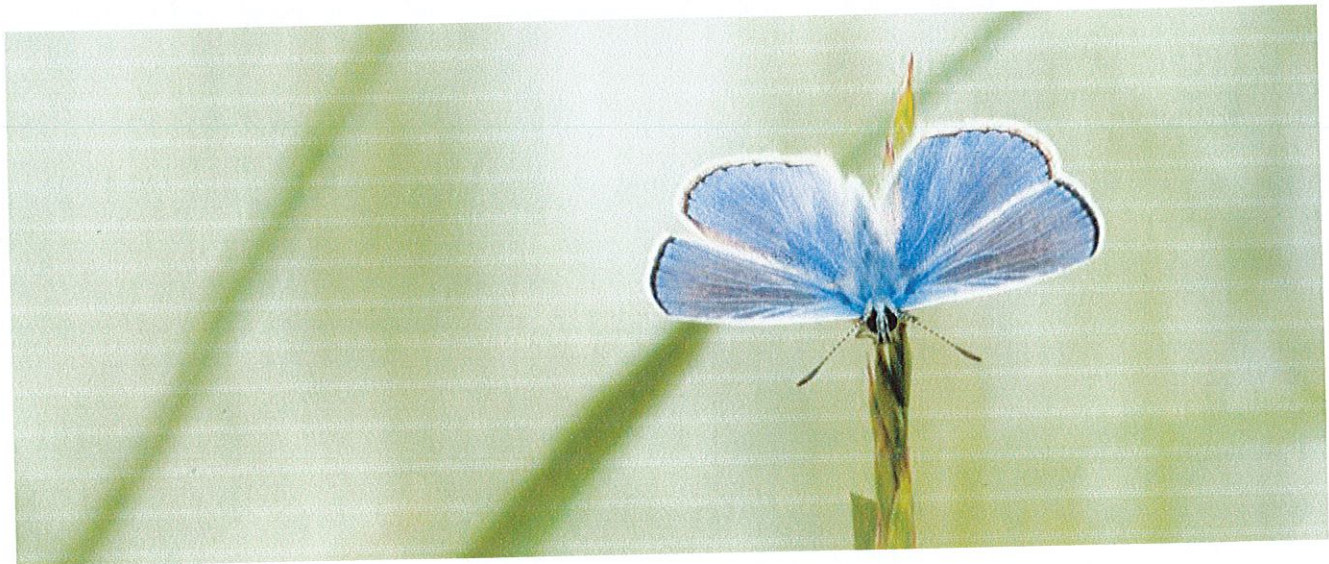
Créer une trame jaune⁵ (espaces agricoles)	Accompagner toutes les initiatives d'agriculture urbaine en particulier les jardins familiaux et jardins partagés.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Sauvegarder et développer la polyculture en lien avec le maintien et la reconquête de la biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer une trame verte et jaune en s'appuyant sur la structuration de filières agricoles, bio et locales (corridors et réservoirs écologiques et prise en compte de la menace écotoxicologique pesant sur la biodiversité)	<input type="checkbox"/>

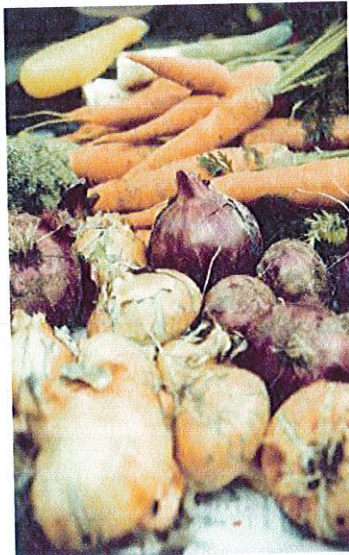
Favoriser une urbanisation responsable	Respecter et faire respecter la doctrine « Éviter, Réduire, Compenser »	<input checked="" type="checkbox"/>
	Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales dans les zones de biodiversité intéressantes.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Favoriser la création de quartiers mixtes avec des espaces de biodiversité partagés.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer une ville multipolaire en densifiant les zones existantes aux valeurs maximales permises par les documents d'urbanisme, plutôt que de poursuivre l'étalement urbain	<input type="checkbox"/>
	Adopter une politique de renouvellement urbain libérant des espaces verts de plein sol et socialement inclusive (recours à une morphologie urbaine dense, verte et désirable)	<input type="checkbox"/>



- 4 La **trame noire** est l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. Le degré de luminosité artificielle nocturne imposé par le réseau d'éclairage délimite donc des corridors écologiques, similairement à la trame verte et bleue.
- 5 La **trame jaune** est formée des espaces agricoles de qualité assurant la continuité des trames vertes et bleues et turquoises pour les déplacements des populations animales et végétales.

Renforcer la place de la nature en ville	Pour les espaces verts, éviter les essences ornementales et privilégier les essences « sauvages » locales les plus adaptées aux évolutions climatiques	<input checked="" type="checkbox"/>
	Accompagner les habitants dans le développement de jardins favorables à la biodiversité (conférences, ateliers, livrets ressources, commandes collectives de matériel et fournitures, etc.)...	<input checked="" type="checkbox"/>
	Intégrer des nichoirs pour l'avifaune, de gîtes pour chauves-souris, etc.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Faire des espaces verts publics des lieux de biodiversité (intégrer plus de prairies et d'arbustes, tonte limitée aux cheminements et quelques pelouses d'agrément, etc .).....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Former les équipes des Espaces Verts communaux à la préservation et la reconquête de la biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/>
	Créer des réservoirs de biodiversité dans tous les projets d'aménagements et sur tous les délaissés urbains même temporaires (friche, terrain vague, etc.).....	<input type="checkbox"/>
Développer des zones de biodiversité dans tous les espaces publics communs (école, mairie, stades, etc.)	<input type="checkbox"/>	





PRIORITÉ 2 :

LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS DU CLIMAT

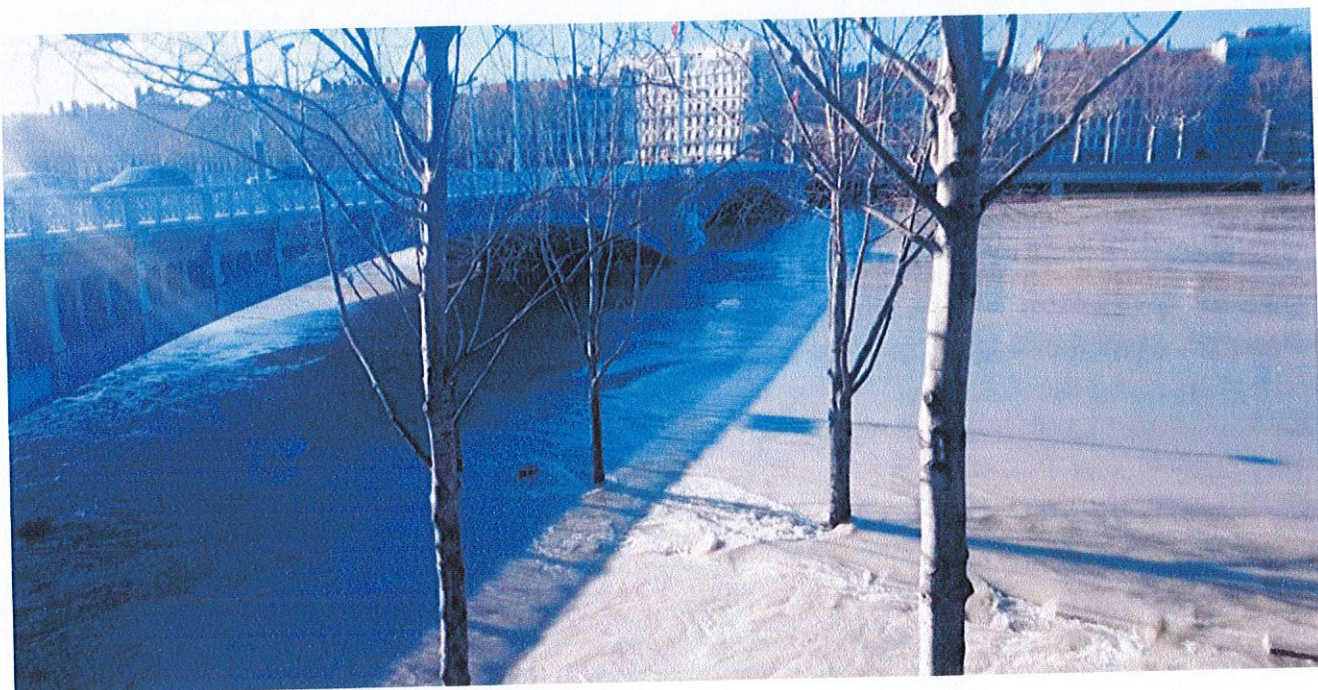
Nous savons maintenant que par ses activités, l'espèce humaine est responsable de l'augmentation des températures terrestres. La hausse des températures entraîne des conséquences concrètes dont l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles (ouragans, inondations, ...) et des impacts sur les activités humaines (pêche, agriculture ...).

Nous devons réviser nos modes de vie et apprendre à vivre autrement, plus en accord avec notre environnement tout en recherchant la prévision et l'adaptation à ces dérèglements.

Lutter contre les îlots de chaleurs urbains	Réduire au maximum les emprises minéralisées dans tous les projets et végétaliser les espaces de plein sol.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Donner l'autorisation aux citoyens de verdir les espaces publics en mettant en place des jardins et potagers partagés, notamment sur les trottoirs.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Reconquérir l'espace urbain par le végétal, qu'il soit public ou privé : création de nouveaux parcs et jardins, plantations complexes favorisant les différentes strates végétales et développement d'une canopée urbaine, végétalisation des friches, délaissés, parcelles et intérieurs d'îlots, pieds d'immeubles, etc.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Transformer les zones de stationnement existantes en parkings enherbés perméables	<input checked="" type="checkbox"/>
	Favoriser la végétalisation des façades et toitures	<input checked="" type="checkbox"/>
	Réduire les emprises minéralisées au sein des bâtiments publics existants et inciter aux mêmes démarches pour les bâtiments privés	<input type="checkbox"/>
Politique exemplaire de prévention et de gestion des déchets	Repérer, sanctionner les décharges sauvages et les éliminer.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Faire la promotion du broyage des déchets verts et du compostage et proposer aux habitants des solutions techniques adaptées et mutualisées.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engager sa collectivité dans une démarche « zéro déchets »	<input type="checkbox"/>
	Accompagner la création et la structuration des filières de prévention, réemploi, valorisation matières, avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des associations.	<input type="checkbox"/>
	Mettre en place une collecte et un traitement différenciés des déchets fermentescibles compris dans les ordures ménagères.	<input type="checkbox"/>

MANIFESTE DE FNE-RHÔNE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

S'alimenter autrement	Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines dont la collectivité assure la gestion.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Généraliser une alimentation bio et des circuits courts dans la restauration collective publique et dans toutes les écoles maternelles et primaires.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Proposer un repas végétarien dans la restauration collective publique et dans toutes les écoles maternelles et primaires et collèges	<input checked="" type="checkbox"/>
	Prendre des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective	<input checked="" type="checkbox"/>
Être une collectivité exemplaire	Favoriser une consommation modérée d'objets et matières, et donc de ressources et d'énergie, dans tous les achats publics.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Mettre en place des critères relatifs à l'environnement dans tous les marchés publics	<input checked="" type="checkbox"/>
	Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables, incluant des dispositions sociales, sociétales, environnementales et locales.....	<input type="checkbox"/>
	Créer une commission extra-municipale « du temps long », composée de citoyens et de corps intermédiaires, pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures et contribuer aux décisions concernant l'intérêt des projets conduits par la collectivité.	<input type="checkbox"/>



PRIORITÉ 3 : LA PROTECTION DE NOS BIENS COMMUNS



Le Sol, l'Air, le Vivant et l'Eau (SAVE) sont des biens communs de l'humanité, c'est à dire qu'ils appartiennent à tous et que l'ensemble des êtres humains ont les mêmes droits et les mêmes devoirs à leur égard.

Alors que nous faisons face aujourd'hui à une marchandisation croissante de ces biens et à leur détérioration sans équivoque, il est indispensable d'agir pour protéger la santé des populations et permettre aux générations futures d'en profiter elles aussi.

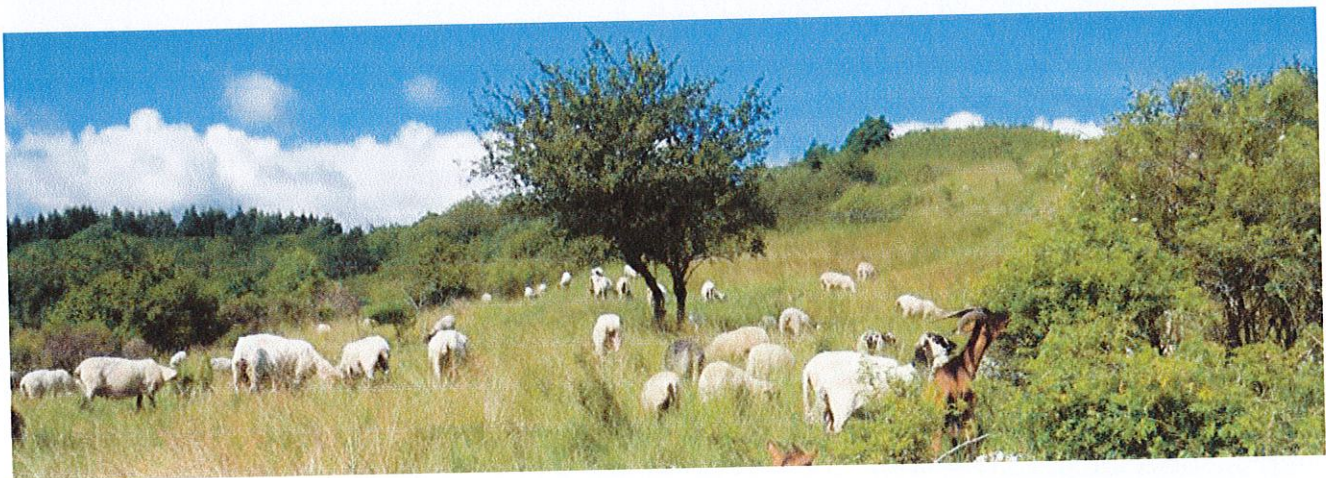
Reconquérir localement la qualité de l'air	Se montrer particulièrement exigeant vis à vis des conditions d'exploitation des industries potentiellement polluantes. Exiger des garanties environnementales lors des implantations	<input checked="" type="checkbox"/>
	Favoriser les « modes actifs » : marche, vélo en créant des pistes cyclables	<input checked="" type="checkbox"/>
	Développer les zones piétonnes	<input type="checkbox"/>
	Mettre en place un « plan marche » : en lien avec les associations, les commerçants, les écoles, en prévoyant des itinéraires sécurisés et arborés.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Développer les transports en commun depuis la périphérie et créer des parkings relais coordonnés et adaptés aux transports structurants de l'agglomération pour proposer une réelle alternative à la voiture dans ces zones.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Limiter la circulation automobile en centre-ville	<input type="checkbox"/>
	Mettre en place des « hôtels de logistiques urbains » et expérimenter les liaisons rapides et non polluantes depuis des hubs logistiques en périphérie pour rationaliser les flux	<input type="checkbox"/>
	Mettre fin aux projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité (Anneau des Sciences, Contournement de l'Ouest Lyonnais, A45, etc.	<input type="checkbox"/>
Réglementer, voire interdire, la circulation automobile à proximité des écoles aux heures d'entrées et sorties scolaires	<input type="checkbox"/>	

MANIFESTE DE FNE-RHÔNE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Protéger la ressource en eau (superficielles et souterraines) et développer la trame turquoise	Donner la priorité absolue à la protection des captages d'eau potable (création d'Espaces Boisés Classés, mise en Zone Naturelle ou en Zone Agricole protégées) et interdire toutes les activités potentiellement polluantes sur ces zones	<input checked="" type="checkbox"/>
	Protéger les ripisylves (classement en EBC)	<input type="checkbox"/>
	Inciter à l'arrêt des pesticides de synthèse sur tout le territoire de la commune	<input checked="" type="checkbox"/>
	Systématiser les dispositifs de récupération et d'utilisation différenciée de l'eau de pluie, notamment pour l'arrosage des espaces verts.....	<input checked="" type="checkbox"/>
	Se mettre en démarche de labellisation, par exemple « Terre Saine », et faire un usage raisonné des produits de biocontrôle et utilisables en agriculture biologique (UAB).	<input type="checkbox"/>

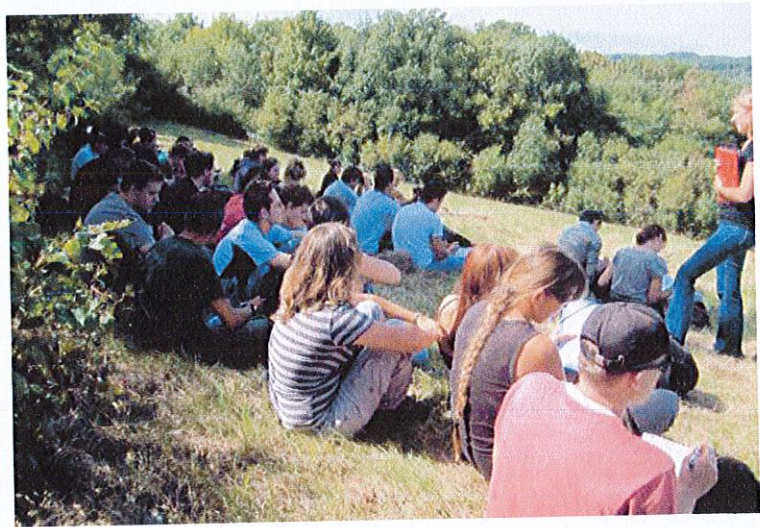
Créer une trame brune permettant de reconquérir l'intégrité des sols	Favoriser la décomposition végétale sur place dans la gestion des espaces verts.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Pailler les espaces verts pour favoriser l'amélioration des sols (et la rétention d'eau).	<input checked="" type="checkbox"/>
	Former les équipes des Espaces Verts communaux à la préservation des sols pour une fertilité naturelle	<input checked="" type="checkbox"/>
	Redonner de la perméabilité aux sols en fragmentant les surfaces imperméables existantes	<input checked="" type="checkbox"/>
	Prévoir pour les opérations d'aménagement un pourcentage significatif de sol en pleine terre.	<input type="checkbox"/>
	Renaturer des sols existants pour restaurer leurs fonctions écologiques et retrouver des sols vivants	<input type="checkbox"/>
	Mettre en place un schéma de la trame brune sur le modèle des trames vertes et bleues	<input type="checkbox"/>
	Respecter l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols » sans recourir à la compensation hors du territoire communal.....	<input type="checkbox"/>

Respecter le vivant (voir aussi Priorité 1 Protection de la biodiversité)	Informier et accompagner les citoyens pour une cohabitation harmonieuse avec la faune sauvage (médiation).	<input type="checkbox"/>
	Favoriser des élevages aux dimensions et concepts compatibles avec le bien être animal	<input type="checkbox"/>



PRIORITÉ 4 :

**UNE ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT ET AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
POUR TOU.S.TES**



L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) est émancipatrice, elle s'inscrit dans les grands objectifs de l'éducation populaire et contribuera à la transition écologique.

En matière d'EEDD, le cœur de la pratique de France Nature Environnement Rhône est, et restera, la découverte de la nature, dans ses dimensions affectives, de connaissances et d'actions. Elle continuera aussi à s'engager également sur des thématiques complémentaires, telles que gestion des déchets, eau, et diverses problématiques environnementales ...

Aimer, comprendre et protéger, constituent les verbes clés pour des changements de savoir, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir de tous les publics, à tous les âges de la vie.

Amplifier l'éducation à l'environnement	Mettre en valeur la dimension positive des actions dont bénéficiera la municipalité, en valorisant l'action des participants.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Favoriser des intervenants ne transmettant pas, même de manière indirecte, la culture de l'utilisation des armes à feu et de l'appropriation de la faune sauvage.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Mobiliser les jeunes en favorisant l'installation, dans les établissements scolaires ou publics, d'hôtels à insectes, de basses-cours, de mares, de potagers pédagogiques.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Faciliter l'interaction de tous les publics dans et avec la nature ordinaire.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Amplifier l'éducation à l'environnement dans les temps scolaires, périscolaires et de loisirs. ...	<input checked="" type="checkbox"/>
	Soutenir l'éducation à l'environnement à tous les âges de la vie et dans tous les contextes (crèches, écoles, collèges, entreprises, maisons de retraite etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>

En faire un élément du vivre ensemble	Permettre la pratique du jardinage (potager, plantes aromatiques...) sur les terrains communaux et métropolitains.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Mettre en place des actions de sciences participatives pour favoriser la participation du public et sa compréhension de l'environnement proche.	<input type="checkbox"/>
	Faire de la nature un élément du « vivre ensemble », en développant les pratiques sociales liées à la nature, et en s'appuyant sur les initiatives citoyennes comme celle des espaces nourriciers ou jardins partagés.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Développer des démarches et des lieux intergénérationnels liés aux écoles et aux initiatives associatives et ouvertes à tous.	<input type="checkbox"/>

Considérer l'EEDD comme relevant de l'utilité sociale et de l'intérêt général	Respecter les principes de recrutement des Services civiques et veiller à ne pas favoriser des structures qui emploient exclusivement des services civiques en remplacement de salariés pour intervenir dans les activités d'EEDD.....	<input type="checkbox"/>
	Renforcer la formation des acteurs du territoire (politique d'achats durables, économies d'eau, réduction des consommations d'énergie, transformation des politiques de déplacement, gestion écologique des espaces verts etc.) par une démarche complémentaire d'éducation à l'environnement et au développement durable.....	<input type="checkbox"/>
	Consolider les partenariats avec les structures qui réalisent les actions de l'EEDD et les rémunérer à leur juste valeur.	<input type="checkbox"/>



PRIORITÉ « BONUS » :
S'APPUYER SUR SES
HABITANTS ET SES
ASSOCIATIONS



• Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de construction collective des projets de la commune et de ses groupements.	<input type="checkbox"/>
• Construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste et d'intérêt général, pour soutenir le dynamisme et la viabilité économique des initiatives associatives et citoyennes.....	<input checked="" type="checkbox"/>
• Mettre à disposition des initiatives citoyennes et associatives des ressources pour favoriser le lien social, le développement de tiers lieux, des espaces d'expérimentation, ouvert à tou.s.tes.	<input checked="" type="checkbox"/>
• Financer la participation et la formation des collectifs citoyens et des associations pour pouvoir participer aux Commissions représentatives (CODERST, Comités départementaux de l'eau, CDPENAF etc.) où les intérêts généraux sont difficiles à défendre par manque de moyens.....	<input type="checkbox"/>
• Financer le fonctionnement de structures répondant à l'intérêt général.	<input type="checkbox"/>

EXPRESSION LIBRE

Nous mettrons tout en œuvre pour la protection de la nature et de l'environnement à Sathonay-Camp, c'est notre choix, c'est aussi notre engagement. "NOUS SATHONAY"
La Passion au cœur de nos actions
Damien MONNIER - Candidat.

Je soussigné Damien MONNIER
candidat.e aux élections municipales et / ou métropolitaine 2020, dans la commune de Sathonay-Camp 69580
m'engage à faire tout mon possible pour mettre en œuvre les actions ci-dessus en concertation et en partenariat avec les acteurs du territoire.

Date : 9/02/2020

Signature :

[Signature]
s. Monnier